

COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 FÉVRIER 2018

Etaient présents :

M. François PEULTIER, Maire ;

Mmes et MM. les Adjointes : FLORENTIN - FONTAINE

MM. les Conseillers Municipaux : ANTOINE - WEBER – GOUJU - DONDIN – LALLEMAND – CAILLET – ROUSSEAUX - BEURNEL

Le(s) conseiller(s) ci-après avai(en)t délégué leur mandat à : MORLON à WEBER – BAGARD à PEULTIER

Etai(en)t absent(e)(s) excusé(e)(s) : PRUNIAUX - BAUDINET

Etai(en)t absent(e)(s) : -----

Alissia GOUJU a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

ADOPTION DU PRECEDENT COMPTE-RENDU : à l'unanimité

CONVENTION DE PARTENARIAT PREVENTION ET SANTE AU TRAVAIL

Le Maire présente au conseil municipal la Convention de Partenariat Prévention et Santé au Travail du Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle.

Cette convention a pour ambition d'accompagner l'autorité territoriale pour assurer la sécurité et la qualité de vie au travail de ses agents. Sa mise en œuvre doit contribuer à l'amélioration continue des conditions de travail et à la préservation de la santé physique et mentale des agents.

L'employeur est l'acteur principal de la prévention des risques professionnels. Pour mener à bien cette démarche, il peut s'appuyer sur l'expertise des acteurs du pôle prévention mis à disposition par le biais de cette convention.

La présente convention a pour objet de déterminer, en collaboration avec la Commune, les conditions de mise en place des services proposées par le Pôle Prévention du CDG 54.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

VALIDE la Convention de Partenariat Prévention et Santé au Travail

AUTORISE le Maire à la signer

DROITS DE PRÉEMPTION

Le Maire présente au Conseil Municipal une déclaration d'intention d'aliéner de la SCP GRANDJEAN-MARCHAL, Notaires à NANCY – 22 rue du Haut Bourgeois, concernant un immeuble sis sur la commune cadastré :

AC 148 – 15 Place Lucette Ditsch pour une superficie totale de 9 a 08 ca

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

N'EXERCERA pas son droit de préemption pour cet immeuble

Le Maire présente au Conseil Municipal une déclaration d'intention d'alléner de la SCP MARTIN-BIDAUD, Notaires à NANCY – 40 Cours Léopold, concernant un immeuble sis sur la commune cadastré :

AC 150 – 02 allée Maurice Barrès pour une superficie totale de 6 a 18 ca

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

N'EXERCERA pas son droit de préemption pour cet immeuble

RESTAURATION COLLECTIVE – Convention de Groupement de commandes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE d'approuver le projet de consultation groupée pour les repas servis dans les restaurants scolaires (et centre aéré, le cas échéant) pour un montant de 3.42 euros par repas soit 22 914 euros pour le montant maximal de commandes à l'année soit 6 700 repas maximum.

APPROUVE le lancement d'une consultation dans le cadre d'une convention de groupement de commandes avec la commune de PULLIGNY comme coordonnateur

AUTORISE le maire à signer la convention de groupement de commandes ci-annexée prévue à l'article 28 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015

DESIGNE Bénédicte FLORENTIN comme membre titulaire et Véronique ROUSSEAUX comme membre suppléant afin de représenter la commune à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes

AUTORISE le Maire à signer le marché avec la ou les entreprises retenues par la commission d'appel d'offres du groupement de commandes

AUTORISE le Maire à signer toute pièce ou document afférent à la présente

REMBOURSEMENT ACHAT FAIT PAR UNE ELUE

Le Maire propose de rembourser à Valérie CAILLET, conseillère municipale, la somme de **73.89 €** correspondant à des achats faits pour la cérémonie des vœux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

AUTORISE le Maire à rembourser l'intéressée la somme de 73.89 €

QUESTIONS DIVERSES

- Borne incendie rue de la Gare
- Réfection Eglise
- Tracteur : réparations
- Venue de Lucile Agenor, doctorante en sociologie
- Tarification incitative déchets
- Hureau

La secrétaire de séance,
Alissia GOUJU

